

SENSIBILISATION

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX AMBIANCES SONORES (BRUIT)

OBJECTIFS

- Faire prendre conscience des effets du bruit sur la santé
- Encourager l'adoption des bonnes pratiques et de protections adaptées pour préserver l'audition de chacun

PROGRAMME

- Définition du bruit et ses effets
- L'anatomie de l'oreille
- Les signaux d'alerte
- La réduction du bruit : prévention
- Résultats des mesures (si métrologie réalisée dans l'entreprise)

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama

Avant toute intervention, une rencontre est effectuée en entreprise afin d'analyser la demande et de déterminer la sensibilisation adaptée à la situation.

OFFRE SOCLE

Compris dans la cotisation

PUBLIC

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37

INTERVENANTS

Techniciens et Experts en prévention de l'APST37

MODALITÉS

6 à 20 personnes
Séance de 1h00
Dans l'entreprise ou à l'APST37

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Contactez votre **médecin du travail** ou notre **service prévention**.

 prevention@apst37.fr

 02 47 37 66 76

 apst37.fr